

-----  
**MAIRIE**  
DE  
**LES HAIES**

69420

☎ 04.74.56.89.99

📠 04.74.56.89.90

## COMpte RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 26 juin 2020

Mr SALLANDRE, Mme PAOLUCCI, Mme PALLUY, Mr GRAPOTTE, Mr MICHAUD, Mr SALAS, Mr DUPLAIN,  
Mr FAYA, Mme ASSENAULT, Mme PERIER, Mme VACHON, Mr DI ROLLO, Mme PUTOD,  
Mr BOSVERT

**Membre absent excusé:** Mme DUC

**Membres absents excusés ayant donné pouvoir:** SANS

**Désignation d'un secrétaire de séance.**

Monsieur Le Maire propose que le secrétariat de séance soit assuré par Madame PUTOD

**Secrétaire élu** : Mme PUTOD

*Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour :*

*Election délégués du Syndicat Gier Rhodanien*

*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.*

**1- Compte rendu du 25 avril 2020**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 05 juin 2020 à l'unanimité.

**2- Election délégués AIAD (Aide à domicile)**

Vu les statuts de l'AIAD ;

Élit à l'unanimité déléguée au Conseil d' Administration de l'AIAD :

- Jean Claude DUPLAIN titulaire

**3- Election délégués Syndicat Rhodanien de Développement du Câble et Syndicat Gier et Rhodanien**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Élit, au scrutin secret et à la majorité absolue, au premier tour avec 15 voix, ses délégués aux différentes commissions intercommunales :

**SRDC :**

Thierry SALLANDRE Titulaire

Roselyne PERIER Suppléante

**Syndicat Gier et Rhodanien :**

Thierry SALLANDRE Titulaire

Francis DI ROLLO Suppléant

#### 4- Renouvellement des membres de la commission communale des impôts :

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID) présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la CCID est composée de 6 titulaires et de 6 suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, vu l'article 1650 du code général des impôts, après en avoir délibéré, propose à Monsieur le Directeur régional des Finances publiques une liste représentative composée de 24 noms de contribuables.

Liste des contribuables proposés :

Pour désignation de six Commissaires Titulaires (outre Mr Thierry SALLANDRE – Maire)	Pour désignation de six Commissaires Suppléants
Jean Christophe CHAMPIER	Philippe MERLE
Gisèle SALLANDRE	Francois GAILLARD
Laurence LEMAITRE	Maurice LAVOUX
Christelle DURIEU	Samuel CHRISTOPHE
Jocelyne BONY	Alexandre ORIOL
Jean Philippe COMBRISSE	Didier LEROY
Francois BRANCHU	Thomas ESPERZA
Bernard CONDAMIN	Marjolaine PALISSE
Christian PLANTA	Vincent LACOMBE
Guillaume DEBOOM	Michel COGNET
Jean Michel DIAZ	Claude BONNEL
Laurent GALERA	Patrice VILLENEUVE

#### 5- Marché pour l'aménagement d'un logement neuf – Réhabilitation d'un logement existant et des parties communes dans un bâtiment communal. Attributions du lot n°2 - CHARPENTE – STRUCTURE BOIS – MENUISERIES.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la consultation pour l'aménagement d'un logement neuf – Réhabilitation d'un logement existant et des parties communes d'un bâtiment communal, lot n°2 Charpente – structure bois – menuiserie a été relancé le 04 mai 2020 a fait l'objet d'une publication sur Groupe Progrès et sur la plateforme de Dématérialisation AWS, avec une remise des offres fixée au 26 mai 2020 à 12 heures.

1 offre a été déposée par voie dématérialisée. Suite à l'ouverture des plis le 29 mai 2020, au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir le prix des prestations (40%) et la valeur technique (60%), Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer le lot comme suit :

NUMERO ET INTITULÉ DU LOT CONCERNÉ	CANDIDAT RETENUE / Classé en 1 <sup>ère</sup> position	MONTANT de l'offre retenue/ classée en 1 <sup>ère</sup> position	ESTIMATION DCE	ESTIMATION APD
LOT 2 CHARPENTE – STRUCTURE BOIS - MENUISERIES -	JULLIEN 38780 ESTRABLIN	68 407.38 €	44.512,35 €	44.512,35 €
<b>TOTAL LOT 2</b>		<b>68 407.38 €</b>	<b>44.512.35 €</b>	<b>44.512.35 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- attribue le lot n° 2 de l'appel d'offres relatif à la restructuration des équipements communaux conformément au descriptif rédigé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif.

## **6- Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du cimetière**

Monsieur Di ROLLO Francis rappelle qu'une consultation avait été faite pour la maîtrise d'œuvre du chantier d'extension du cimetière communal qui a été lancée par la collectivité. Cette consultation a été lancée le 26 avril 2019 pour une remise des offres fixée au 20 mai 2019 à 17 heures.

Trois visites de sites ont été effectuées, et trois offres sont parvenues en Mairie : Symbiose, L'Atelier du Trèfle, Cabinet Campagnes et Villes. Après présentation du rapport d'analyse des offres, l'offre de « Cabinet Campagnes et Villes » pour un montant forfaitaire provisoire de 9.980,00 € HT.

Suite à une non satisfaction des rendus du cabinet de maîtrise d'œuvre Campagnes et Villes et d'une volonté de la part de ce dernier de ne pas poursuivre sa mission, il est proposé de mettre fin à l'exécution du marché dans les conditions de l'article 29 de l'annexe à l'arrêté du 16 septembre 2009 portant approbation du CCAG-prestations intellectuelles.

Il a été proposé de régler la première partie de l'étude correspondant à la conception avant-projet, qui a été réalisé par le cabinet Campagnes et Villes dont le montant s'élève à 3.718,55 € TTC.

Mr DI ROLLO Francis a proposé au conseil de prendre le second, L'atelier du trèfle pour un montant de 8575.00€ HT. Son offre est basée sur le végétal, qui a plu à l'ensemble du conseil.

Les Elus qui suivront cette réalisation, Danielle VACHON, Francis DI ROLLO, Frederic MICHAUD ? Bruno GRAPOTTE et Thierry BOSVERT.

Le conseil a voté pour a l'unanimité.

## **7- Projet de végétalisation de la cour d'école.**

Fanny PALLUY nous a informé qu'un projet a été lancé par le parc du Pilat, projet de végétalisation de la cour d'école et pour cela l'école avait demandé à l'ensemble des élèves comment ils voyaient leurs cour d'école.

Beaucoup de dessins ont été fait et transmis à l'architecte qui a apprécié l'engagement des enfants et de l'équipe enseignante dans ce projet.

Un appel d'offre est en cours pour choisir un architecte qui nous proposera le projet de notre future cour d'école.

A savoir que le projet devait être proposé avant le 19 septembre 2020 et il a été reporté à fin 2021. Des entreprises se sont proposées pour visiter notre cour.

## **7- Question diverses**

### **Voirie**

Jean Claude FAYA nous a évoqué sa rencontre avec les services de la voirie de Vienne Condrieu agglomération pour la réfection de certains chemins goudronnés en mauvaise état.

Le budget pour la réfection des chemins que nous avons proposés étant important il est prévu de revoir notre copie pour que nous puissions rentrer dans leurs budget.

### **Vogue :**

A été décidé que la vogue de cette année est annulée.

Par contre la tournée des brioches sera conservée donc faites leurs un bon accueil.

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 35 minutes.*